



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

Service d'Accompagnement Educatif Externalisé

Enfance Territoire Sud et plateforme petite enfance

Chemin de Bernicot 69230 St Genis Laval

Directeur de Territoire SUD EST : Gilles GUIGNARD (2023)

Directeur de secteur : Jean Dominique BITTEL (2024)

Directrice : Evelyne MARQUANT (2023)

Nathalie BRUYERE (2024)

Chef de service :

Madeleine Ollier (Janvier- Août 2023)

Jérôme DELFORTRIE (Nov 2023, 2024)

04 78 56 87 38

Association Acolea

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna SAURI-LOPEZ

1. Activité et personnel

1.1. Activité

Le service enfance a été en suractivité quasiment toute l'année, et termine avec 289 journées excédentaires. Si cela paraît être une bonne gestion du point de vue budgétaire, cela a été un facteur de tension au sein de l'équipe, la suractivité continue conduisant à du surmenage et à un arrêt de travail relativement long. Pour autant, au milieu de nombreux changements de cadres et dans un contexte de crise, l'équipe éducative a su maintenir la fréquence d'accompagnements et garantir leur qualité.

La plateforme petite enfance, dans le cumul Nord et Sud, termine juste un peu en dessous de l'activité attendue avec 7 journées de moins. Cela s'explique par un arrêt nécessaire de mesure conduisant en urgence au placement deux jeunes enfants. Cela a généré un creux le temps que l'admission de deux autres jeunes enfants se fasse.

SUIVI DE L'ACTIVITE 2023 035 SAE SUD

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		18
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	100%	6 570
Accordé		0
PRIX DE JOURNEE MOYEN		
Accordé		

Tarif autre 0

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE			ECARTS			REALISE				ACCORDE			ECARTS	
			2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	2022	PJ 2023	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	
Janvier	16		387	491	491	558	558	-67	-67	88%	16 037	41,27	20 264	20 264	23 029	23 029	-2 765	-2 765	88%	
Février	21		375	561	1 052	504	1 062	57	-10	99%	15 540	41,27	23 152	43 416	20 800	43 829	2 352	-413	99%	
Mars	20		474	590	1 642	558	1 620	32	22	101%	19 643	41,27	24 349	67 765	23 029	66 857	1 321	908	101%	
Avril	19		570	570	2 212	540	2 160	30	52	102%	23 621	41,27	23 524	91 289	22 286	89 143	1 238	2 146	102%	
Mai	19		564	589	2 801	558	2 718	31	83	103%	23 372	41,27	24 308	115 597	23 029	112 172	1 279	3 425	103%	
Juin	19		552	570	3 371	540	3 258	30	113	103%	22 715	44,07	25 120	140 717	23 798	135 970	1 322	4 748	103%	
Juillet	20		659	536	3 907	558	3 816	-22	91	102%	27 118	44,07	23 622	164 339	24 591	160 561	-970	3 778	102%	
Août	23		668	522	4 429	558	4 374	-36	55	101%	27 488	44,07	23 005	187 343	24 591	185 152	-1 587	2 191	101%	
Septembre	21		656	630	5 059	540	4 914	90	145	103%	26 994	44,07	27 764	215 107	23 798	208 950	3 966	6 158	103%	
Octobre	20		583	612	5 671	558	5 472	54	199	104%	23 990	44,07	26 971	242 078	24 591	233 541	2 380	8 538	104%	
Novembre	21		570	598	6 269	540	6 012	58	257	104%	23 456	44,07	26 354	268 432	23 798	257 338	2 556	11 094	104%	
Décembre	20		491	590	6 859	558	6 570	32	289	104%	20 205	44,07	26 001	294 433	24 591	281 930	1 410	12 504	104%	

SUIVI DE L'ACTIVITE 2023 035 SAE SUD PETITE ENFANCE

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		2
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	100%	730
Accordé		0
PRIX DE JOURNEE MOYEN		
Accordé		

Tarif autre	0
-------------	---

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE		ECARTS				REALISE				ACCORDE		ECARTS		
			2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	2022	PJ 2023	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	
Janvier	2		39	62	62	62	62	0	0	100%	1 616	41,27	2 559	2 559	2 559	2 559	0	0	100%	
Février	2		0	56	118	56	118	0	0	100%	0	41,27	2 311	4 870	2 311	4 870	0	0	100%	
Mars	1		45	15	133	62	180	-47	-47	74%	1 865	41,27	619	5 489	2 559	7 429	-1 940	-1 940	74%	
Avril	1		60	3	136	60	240	-57	-104	57%	2 486	41,27	124	5 613	2 476	9 905	-2 352	-4 292	57%	
Mai	1		62	31	167	62	302	-31	-135	55%	2 569	41,27	1 279	6 892	2 559	12 464	-1 279	-5 571	55%	
Juin	2		63	48	215	60	362	-12	-147	59%	2 592	44,07	2 115	9 007	2 644	15 108	-529	-6 100	60%	
Juillet	2		68	62	277	62	424	0	-147	65%	2 798	44,07	2 732	11 740	2 732	17 840	0	-6 100	66%	
Août	2		62	62	339	62	486	0	-147	70%	2 551	44,07	2 732	14 472	2 732	20 572	0	-6 100	70%	
Septembre	2		69	60	399	60	546	0	-147	73%	2 839	44,07	2 644	17 116	2 644	23 217	0	-6 100	74%	
Octobre	2		69	62	461	62	608	0	-147	76%	2 839	44,07	2 732	19 849	2 732	25 949	0	-6 100	76%	
Novembre	3		60	51	512	60	668	-9	-156	77%	2 469	44,07	2 248	22 096	2 644	28 593	-397	-6 497	77%	
Décembre	2		62	62	574	62	730	0	-156	79%	2 551	44,07	2 732	24 829	2 732	31 326	0	-6 497	79%	

SUIVI DE L'ACTIVITE 2023

030 SAE NORD PETITE ENFANCE

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		2
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	100%	730
Accordé	0%	0
PRIX DE JOURNEE MOYEN		
Accordé		

Tarif autre 0

0%

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE		ECARTS				REALISE				ACCORDE		ECARTS		
			2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	2022	PJ 2023	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2022	%	
Janvier	3		56	93	93	62	62	31	31	150%	2 584	33,71	3 135	3 135	2 090	2 090	1 045	1 045	150%	
Février	3		28	84	177	56	118	28	59	150%	1 292	33,71	2 832	5 967	1 888	3 978	944	1 989	150%	
Mars	3		61	83	260	62	180	21	80	144%	2 815	33,71	2 798	8 765	2 090	6 068	708	2 697	144%	
Avril	3		60	84	344	60	240	24	104	143%	2 769	33,71	2 832	11 596	2 023	8 090	809	3 506	143%	
Mai	3		50	93	437	62	302	31	135	145%	2 308	33,71	3 135	14 731	2 090	10 180	1 045	4 551	145%	
Juin	2		41	60	497	60	362	19	154	137%	1 022	33,71	2 023	16 754	2 023	12 203	0	4 551	137%	
Juillet	2		37	62	559	62	424	25	179	132%	922	59,62	3 696	20 450	3 696	15 899	0	4 551	129%	
Août	2		46	62	621	62	486	16	195	128%	1 147	59,62	3 696	24 147	3 696	19 596	0	4 551	123%	
Septembre	4		72	36	657	60	546	-24	171	120%	1 720	59,62	2 146	26 293	3 577	23 173	-1 431	3 120	113%	
Octobre	2		93	62	719	62	608	0	171	118%	2 318	59,62	3 696	29 990	3 696	26 870	0	3 120	112%	
Novembre	3		90	52	771	60	668	-8	163	115%	2 244	59,62	3 100	33 090	3 577	30 447	-477	2 643	109%	
Décembre	2		93	62	833	62	730	0	163	114%	2 318	59,62	3 696	36 786	3 696	34 143	0	2 643	108%	

1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs autorisés	Postes vacances au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	0.62 ETP	1 (Déc.)	0
ADMINISTRATION	0.25 ETP		0
EDUCATIF	4.8 ETP		1 CDD (Nov.)
SOIN	0.35 ETP	0	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	0.1 ETP		0
	6.12 ETP		

Equipes éducatives

L'équipe enfance est relativement stable.

L'équipe de la petite enfance a vu l'embauche de Nathalie Miglianico, éducatrice de jeunes enfants, début octobre 2023 à la place de Manon Villard, partie pour le service d'accueil familial d'Acolea en septembre 2023.

Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme est de 12.37%, ce qui est relativement important. Une petite partie est due AU congé maternité l'auxiliaire de puériculture en fin d'année mais la plus grande partie en lien avec l'arrêt maladie de différents membres de l'équipe et de la cheffe de service avant son départ.

Direction

L'année 2023 est marquée par le renouvellement des membres de l'équipe cadres :

- la cheffe de service du SAEE SUD, Madeleine Ollier, a quitté ses fonctions en août 2023 et a été remplacée par Jérôme Delfortrie, arrivé début novembre.
- A la Direction de pôle, Evelyne Marquant a quitté ses fonctions début décembre 2023, et l'arrivée d'une nouvelle directrice, Nathalie Bruyère, a été actée pour janvier 2024.
- Enfin, la restructuration du secteur de la Protection de l'Enfance au sein d'Acolea a conduit à un nouveau découpage territorial, soit départemental, soit métropolitain. Dans ce contexte, le directeur de territoire Gilles Guignard a quitté fin décembre le secteur de la protection de l'enfance, pour prendre la direction d'ACOLEA AMPH

(secteur médicosocial). Il laisse la place à Jean Dominique BITTEL, Directeur de secteur, début Janvier 2024.

Ces différents changements intervenus en fin d'année ne sont pas sans conséquences sur les équipes, qui ont pu être déstabilisées dans leurs pratiques (transmission d'information, réponses éducatives dans certaines situations, etc.).

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

Un plan d'action lié aux risques psychosociaux

L'interpellation à M. Guignard concernant la dégradation des conditions de travail par l'équipe du SAEE Sud le 11 mai 2023 a conduit à la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux, et la mise en place en urgence d'un plan d'action par le directeur de territoire, la directrice de pôle, soutenue par Laetitia Meon, Responsable Santé Qualité de vie au travail. Ce plan touche à sa fin et devrait être clos courant avril 2024.

Les difficultés de collaboration rencontrées par l'équipe avec la cheffe de service, qui conduiront à son licenciement, ont contribué à dégrader les conditions de travail, allant jusqu'à l'arrêt maladie d'une des éducatrices sur plusieurs mois, ainsi qu'à instaurer un climat de défiance vis-à-vis de la direction.

L'arrêt de la salariée, doublé de périodes de suractivité, ont eu pour effet une surcharge de travail pour l'ensemble des professionnels du service.

Différentes actions ont été menées :

- Délimitation du secteur d'intervention pour limiter les temps de trajet
- Structuration des réunions d'équipe avec Ordre Du Jour et Compte Rendu
- Organisation de commissions d'admissions
- Mise en place d'un outil de suivi de l'activité
- Définition de modalités organisationnelles en mode dégradé en cas d'absence éducateur ou chef de service
- Programmation d'un séminaire d'équipe
- Maintien des espaces réflexifs avec d'autres SAE

Le travail de réflexion de la place de chacun, notamment au regard des fiches de postes Acolea, devra pouvoir être consolidé par la réécriture du projet de service en 2024.

Le déménagement au sein du Cepaj

Le déménagement du service le 12 décembre 2023, dans des locaux du Cepaj, a été un moment fort, mais compliqué à organiser. En effet, ce n'est pas une mince affaire que de déplacer un service, tant au niveau des outils de communication, que du mobilier. Il a fallu aussi pour l'équipe penser l'organisation des espaces tant pour les bureaux que pour l'accueil des familles. Un ancien bureau des éducateurs a été reconverti en salle d'entretien pour les familles. Celui-ci est un peu exiguë, et quand le nombre de participant.es est trop important nous faisons les entretiens dans la cuisine. Cela a demandé à l'équipe beaucoup d'énergie, tant en termes de faire et défaire les cartons, que d'organisation, de changements de repères, que de patience pour que tout refonctionne à peu près comme avant. L'équipe a su remonter ses manches, et se faire à ces locaux d'une autre configuration que la maison située Chemin de la Mouche.

Pour le déménagement en tant que tel, c'est un chantier jeune du secteur de la prévention qui a permis d'effectuer ce déménagement, combinant force et bonne humeur de quelques jeunes courageux. Des travaux de rafraîchissement des locaux ont été dans le même temps diligentés par le CEPAJ pour rafraîchir cet ancien foyer d'adolescents.

Formations

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2023		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Formation collective , équipes SAEE Nord et Sud, 7 éducateurs , 2 psychologues, 1 EJE, 1 aux puér.	parentalité et des troubles psychiatriques, 3 jours, non diplomante	Formation externe par Epsilon Mélia
Formation d'un éducateur du Sud qui participe à la formation collective du Nord	Intervention systémique à domicile, 2j.	Actif formation

La formation collective autour de la parentalité et des troubles psychiatriques a été suivie par les équipes du Nord et du Sud, et ce sur trois jours du 8 au 10 novembre 2023. L'intervenante, psychologue au sein d'un hôpital de jour à Paris, a pu partager des cas cliniques rencontrés dans sa pratique, et rebalayer les grandes catégories de psychopathologies.

Au bilan, les équipes ont apprécié avoir un temps de travail inter SAEE, qui leur a permis de se découvrir ou mieux se connaître, du point de vue interpersonnel comme du point de vue des cultures des services.

La gestion de la liste d'attente

La décision de sectoriser l'intervention sur un territoire nous a conduit à refuser des dossiers sur ce motif, réduisant quelque peu le nombre de dossiers. Pour autant, les temps d'attente restent très élevés, de l'ordre de 9 mois. Ces délais sont très complexes à évaluer, car des dossiers se désistent, des mesures se prolongent, ce qui rend impossible le fait de pouvoir annoncer un délai d'entrée aux travailleurs sociaux référents. Ceci est encore plus problématique dans le cas de fin de mesure en hébergement (ou le jeune reste tant qu'il n'y a pas de place, ou bien il/elle sort sans le soutien au domicile).

Arrêts de mesure

Nous avons dû mettre fin à une mesure en petite enfance pour deux enfants en bas âge (6 mois et 14 mois), pour lesquels les inquiétudes de l'équipe étaient trop importantes pour continuer l'accompagnement, au regard de la non collaboration des parents. Ceux-ci ayant exprimé de l'agressivité auprès de l'auxiliaire de puériculture au cours d'une VAD, puis refusé de communiquer par téléphone avec l'équipe, nous avons interpellé la MDM de Saint Priest. Les parents ont été convoqués. Le père est venu après un premier rendez-vous manqué. A noter que l'accueil à l'IDEF n'a pas été simple à mettre en œuvre, car ils étaient déjà en sureffectif. Celle-ci a mis en place un accueil en urgence à la pouponnière.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Des actions collectives ont eu lieu au cours des vacances de février et de Pâques. Au programme, sports notamment badminton, cuisine et jeux de société. L'objectif de ces temps est de pouvoir renforcer les liens avec les enfants, et de pouvoir les observer en dehors des interactions familiales.

La fête d'été devait avoir lieu le mercredi 28 juin, invitant l'ensemble des familles à venir partager un goûter. Dans un contexte de difficultés d'équipe, elle a finalement été annulée.

Un temps parents – enfants avec des jeux adaptés pour la petite enfance a aussi eu lieu le 9 février. Il a réuni 3 mères et 5 enfants.

2.3 Expression et participation des usagers

Cette période de transition, tant du point de vue RH que des locaux, n'a pas permis de réaliser les actions collectives prévues, notamment en termes de groupes d'expression. Pour autant, toutes les familles ont été sollicitées pour s'exprimer via les questionnaires d'évaluation.

Dans le cadre de la réécriture du projet de service au cours de l'année 2024, il sera question d'aller chercher la participation des familles dans le plus d'instances possibles, pour que ce projet soit bien le résultat du croisement des regards entre l'idéal institutionnelle et la réalité vécue par les membres des familles.

Synthèse questionnaires de satisfaction

Au niveau des parents :

Cinq parents ont répondu aux questionnaires, sur les 13 familles (enfance et petite enfance confondues).

Si la majorité des parents déclarent avoir eu la présentation du service (4/5), la clarté des documents est moins unanime (3 complètement et 2 partiellement). L'accueil de l'équipe et la facilité à accueillir l'équipe sont aussi partagés (3 satisfaits, 2 moyennement). Ces premiers temps de l'accompagnement sont à remettre dans la perspective d'un temps d'attente souvent long, et aussi d'une période d'adaptation (et d'acceptation de la mesure) pour la famille à l'intervention d'un service, qui n'est pas évident. Nous pourrions travailler avec les familles pour penser des modalités de rencontre permettant de traverser de façon plus légère ces différentes étapes.

Pour la suite de l'accompagnement, la disponibilité du service est majoritairement satisfaisante (4/5), ainsi que le sentiment des parents à s'être sentis respectés (4/5). La fréquence des rendez-vous convient à l'ensemble des répondants.

Les deux parents concernés par une double intervention d'éducateurs référents ne trouvent pas cette modalité bénéfique.

Les parents portent un regard assez positif sur la relation entre leurs enfants et l'éducateur/éducatrice (3 satisfaits, 2 moyennement satisfaits), ainsi que sur leur relation avec la psychologue du service (3 satisfaits, 1 moyennement satisfait, 1 Non répondu). La relation avec la/le cheffe de service est plus ambivalente : 3 satisfaits, 1 moyennement satisfait, 1 non satisfait. Concernant la relation avec l'éducateur/éducatrice, c'est majoritairement positif avec 4 parents satisfaits mais un parent est non satisfait. La question de l'éducateur relais est aussi ambivalente avec un parent satisfait et un parent non satisfait. Deux parents n'ont pas répondu (ont-ils compris ce qu'était l'éducateur relais ? Le questionnaire étant anonyme il ne permet pas aux parents de poser ce genre de questions).

Deux parents considèrent que leur avis a été pris en compte, et un parent non. Cette question mériterait d'être posée de façon plus fine, en fonction des différentes étapes de l'accompagnement par exemple.

4 parents considèrent que leur situation a évolué de manière satisfaisante, 1 parent non. C'est à la fois encourageant pour ces 4 parents qui répondent favorablement, mais questionnant pour celui qui ne voit pas sa situation s'améliorer.

A la question de savoir si cet accompagnement correspond aux besoins de ma famille, un parent affirme complètement, un parent partiellement et un parent pas du tout, les deux derniers n'ayant pas répondu.

Il semble se dégager une satisfaction globale, même si il y aurait matière à creuser sur les sujets d'insatisfaction. Cependant, l'outil questionnaire anonyme atteint ses limites. Il faudrait pouvoir remplir les questionnaires avec les personnes, même si nous savons que cela induit d'autres biais.

Au niveau des enfants et adolescents

7 ont répondu sur 18 enfants/adolescent.es

Ils considèrent avoir été assez bien accueillis, avec le même avis sur les documents qui leur ont été remis (4 satisfaisants, 2 moyennement, 1 pas satisfaisant).

Les raisons et les modalités de l'intervention sont bien comprises par 6 enfants sur 7, le dernier considérant en avoir compris « un peu ».

La question de savoir si cela avait facile pour l'enfant d'accueillir un éducateur/éducatrice chez soi, les enfants sont partagés (2 oui, 2 un peu, 3 non).

5 enfants considèrent qu'ils ont vu leur référent « juste ce qu'il fallait », et qu'ils apprécient les temps passés ensemble, mais 2 enfants ont considéré l'avoir vu trop souvent. Ils sont 5 enfants à dire qu'ils ont confiance en leur éducateur.

Les temps collectifs ont un succès mitigé : 3 oui, 2 un peu, 2 non.

Le plan d'action partagé est globalement apprécié avec 4 enfants qui trouvent cela satisfaisant, et un qui trouvent cela moyennement satisfaisant. Ils sont 3 enfants à trouver que leur avis a été pris en compte, et trois autres à trouver leur avis un peu pris en compte.

Ils sont 5 enfants à trouver que les liens entre l'éducateur/éducatrice et leur(s) parent(s) sont satisfaisants, et un moyennement.

5 enfants trouvent que leur situation a évolué complètement, mais un enfant considère que sa situation personnelle n'a pas du tout évolué.

Ils sont 4 à trouver que cet accompagnement correspond à leur besoin, un moyennement et un pas du tout.

Enfin, à la question de savoir si l'accompagnement les a rendus plus autonomes, 2 répondent oui, 4 un peu et 1 non.

Au niveau des jeunes enfants

4 réponses sur 6

L'accueil est mitigé (1 satisfait, 3 moyen), ainsi que pour la compréhension de la mesure (1 oui, 2 moyen, 1 non).

Les 4 enfants ont compris pourquoi les éducateurs venaient chez eux. Ils apprécient tous les temps passés avec les éducateurs/éducatrices.

Ils sont mitigés sur la fréquence des visites (2 oui assez, 1 pas assez, 1 trop souvent).

Ils ont tous pu parler à leur éducateur/éducatrice de ce qu'ils voulaient.

Ils sont ambivalents par rapport à la prise en compte de leur avis : 2 oui 2 non.

Ils sont 3 à avoir appris des choses, mais 1 pas du tout.

2 enfants considéraient bien se sentir au début de la mesure, et aussi bien à la fin. 1 se sentait mal au début de la mesure et se sent très bien à la fin de mesure.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Cf plan d'action dans les faits marquants.

Une démarche de cellule de veille à l'échelle de l'association a pour mission de recenser et analyser les incidents et événements indésirables. Il existe une cellule de veille spécifique au niveau des SAEF mais celle-ci ne s'est pas réunie en 2023, notamment liée à l'absence d'incidents.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	
1 ^{ère} évaluation interne	2017
1 ^{ère} évaluation externe	2018
Ecriture projet d'établissement	2024
2 ^{ème} évaluation externe	2025

Le plan d'amélioration continue de la qualité mis en place entre 2019 et 2023 est à réactualiser. Il avait comme principaux objectifs de réécrire le projet de service, renforcer la participation collective des familles, et promouvoir la bientraitance. Si de nombreux chantiers ont été menés dans ces trois domaines, les deux premiers objectifs sont à remettre au travail.

Le séminaire d'équipe prévu le 11 Décembre 2023 a dû être reporté en Avril 2024, du fait de l'approche imminente du déménagement, nécessitant la mobilisation de tous. Ce séminaire doit permettre de faire un état des lieux et de lancer la démarche de réécriture du projet de service. La réflexion collective à venir devra intégrer la démarche qualité, soutenue par la chargée de mission santé et qualité de vie au travail.

Analyse de la pratique

Equipe Enfance

La question de l'analyse de la pratique a été complexe pour l'équipe enfance. En effet, l'intervenante APP a arrêté son intervention estimant être arrivée à la fin d'un cycle. La question s'est alors posée de savoir si l'équipe du SAEE Nord accepterait de faire APP commune avec notre service. Celle-ci a refusé car il va y avoir prochainement une augmentation de la taille de l'équipe du SAEE Nord. De ce fait, l'équipe enfance a commencé avec Ocelia une APP en février 2024, en équipe réduite, avec une intervenante d'Ocelia qui avait déjà effectué un diagnostic auprès de l'équipe. Nous recherchons un intervenant pouvant s'inscrire dans un accompagnement sur le long terme à partir de septembre 2024.

Le traitement de ces questions, pourtant essentielles, a été long du fait des mouvements de cadres sur le dernier trimestre 2023.

Equipe Petite Enfance

Les deux professionnelles continuent de s'associer à l'APP de l'équipe de Brignais, ce qui leur convient. Par ailleurs, l'idée a été évoquée de faire une APP commune entre les équipes enfance et petite enfance, afin que l'équipe enfance ne reste pas isolée dans sa pratique.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

SAEE ENFANCE

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	2023	2022	2021	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	24	20	13	85%
Admissions non réalisées	8	27	98	-1250%
Dont refus du service	7	7	17	-41%
Admissions en cours de traitement	38	46	33	15%
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	70	93	144	-51%

Les refus concernent intégralement des demandes hors secteur d'intervention.

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des demandes	9.1	10.9	-
Pourcentage de filles dans les demandes	39%	15%	-

Il semblerait qu'il y ait un léger rajeunissement dans les demandes d'admission, qu'il conviendra de vérifier l'an prochain.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION AUTORITE FINANCEUR	2023	% 2023	2022	2021
Métropole Lyon	62	100%	59	61
Département Rhône	0	0%	0	2
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	62		59	63

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION TERRITOIRE DEMANDEUR	2023	% 2023	2022	2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	3	5%	3	6
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	1	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	20	32%	15	3
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	3	5%	6	15
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	21	34%	2	10
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	2%	1	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	6	1
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	6	10%	8	9
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	3	5%	11	11
Territoire MDM St Fons Vénissieux	8	13%	6	5
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	1
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	2
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	0
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
TOTAL	62		59	63

Ces chiffres vont dans le sens de clarification du secteur d'intervention. Les MDM Décines Meyzieu Saint Priest et MDM Irigny Givors Oullins St Genis sont les deux principaux pourvoyeurs de situations, de par leur centralité dans notre secteur d'intervention.

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	2023	% année N	2022	2021
Placement judiciaire confié	62	100%	56	56
Placement administratif	0	0%	2	7
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	62		58	63

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE	2023	% année N	2022	2021
Chez les parents sans SAEE	54	88%	32	47
Chez les parents avec SAEE	1	2%	0	0
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	2	3%	7	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	1	2%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	2	3%	9	12
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	1	2%	2	3
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	1	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	2	3%	2	0
TOTAL	62		53	63

Il est à noter qu'il y a peu de situations (5% en tout) qui nous utilisent pour un « soutien après placement », alors que c'était il y a quelques années une partie conséquente des accompagnements (environ 30%).

SITUATION SCOLAIRE AU MOMENT DE LA DEMANDE	2023	% année N	2022	2021
Age pré-scolaire	11	17%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	39	63%	50	43
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	3%	1	5
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	1
SEGPA Collège	1	2%	2	3
IME - IMPRO	0	0%	1	1
Lycée - Lycée prof	6	10%	4	3
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	1
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	1	2%	0	6
Autres	2	3%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	62		59	63

Au regard de la moyenne d'âge des enfants (9,1 ans) il est assez logique que la concentration se situe sur la tranche « maternelle primaire collège », tranche très vaste par ailleurs, et majoritairement en scolarités ordinaires.

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	2023	2022	2021	Evolution 23/21
Pas de place	0	0	0	-
Non adhésion du jeune	0	0	2	-100%
Non adhésion de la famille	0	0	5	-100%
En limite d'âge à l'admission	0	1	5	-100%
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0	-
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	0	3	2	-100%
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0	0	-
Autres	8	3	3	167%
TOTAL REFUS D'ADMISSION	8	7	17	-53%

L'intégralité des refus d'admission correspond à des demandes hors du secteur d'intervention.

3.1.3. Usagers admis

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

AGE DES USAGERS ADMIS	2023	2022	2021	Evolution 23/21
Moins de 3 ans	7	0	0	-
3 - 6 ans	2	3	2	0%
6 - 10 ans	3	7	5	60%
10 - 14 ans	6	4	4	150%
14 - 16 ans	4	5	2	200%
16 - 18 ans	1	1	0	-
18-21 ans	0	0	0	-
TOTAL DES ADMISSIONS	23	20	13	177%

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ADMIS	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des admissions	7,9	10,4	9,5
Pourcentage de filles dans les admissions	39%	35%	31%

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	2023	%2023	N-1	2021
Placement judiciaire confié	21	91%	20	13
Placement administratif	2	9%	0	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	23		20	13

PROVENANCE DES ADMISSIONS AUTORITE FINANCEUR	2023	% 2023	2022	2021
Métropole Lyon	23	100%	20	13
Département Rhône	0	0%	0	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	23		13	20

PROVENANCE DES ADMISSIONS TERRITOIRE DEMANDEUR	2023	2023	2022	2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	4	1
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	9	39%	2	3
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	4	2
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	7	30%	2	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	4%	1	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	2	8%	4	3
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	3	3
Territoire MDM St Fons Vénissieux	4	17%	0	1
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	0
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	0
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	23		20	13

Ces chiffres sont conformes à un centrage sur un territoire exclusif à priori à la métropole, et plus particulièrement à un secteur d'intervention métropole « sud ».

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	2023	% 2023	N-1	2021
Chez les parents sans SAEE	20	86%	9	12
Chez les parents avec SAEE	1	4%	0	0
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	2	8%	2	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	6	0
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	0	0%	2	1
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	1	0
TOTAL	23		20	13

A l'image des demandes, la grande majorité des demandes concernent des situations depuis le domicile, et très peu comme des soutiens après placement.

SITUATION SCOLAIRE A L'ADMISSION	2023	% 2023	2022	2021
Age pré-scolaire	7	30%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	12	52%	16	9
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	2	9%	2	3
IME - IMPRO	0	8%	0	1
Lycée - Lycée prof	1	4%	1	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	1	4%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	23		20	13

La majorité des enfants et jeunes sont en scolarités dites ordinaires.

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

AGE DES USAGERS ACCOMPAGNES	2023	2022	2021	Evolution 23/21
Moins de 3 ans	0	0	0	-
3 - 6 ans	2	5	3	-33%
6 - 10 ans	12	13	14	-14%
10 - 14 ans	9	5	8	13%
14 - 16 ans	5	8	5	-
16 - 18 ans	3	4	5	-40%
Plus de 18 ans	0	0	1	-

Avec une moyenne d'âge autour des 10 ans, la tranche 6-10 ans est assez logiquement la plus nombreuse. Cette tendance semble se confirmer au fil des années. La question serait de savoir si les travailleurs sociaux orientent moins en placement à domicile pour les adolescents au profit d'autres

mesures, ou si par exemple c'est le plus jeune âge des enfants qui laisse les travailleurs sociaux espérer une amélioration ?

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	10,7	10,7	10,4
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie (en années)	0,8	0,7	0,8
Pourcentage de filles dans les accompagnements	31%	31%	28%

La proportion de filles / garçons semble stable au fil des ans, tournant autour d'un tiers des accompagnements, tout comme la moyenne d'âge des enfants, un peu au-dessus de 10 ans.

La durée moyenne d'accompagnement est supérieure au 6 mois initiaux (0.8= entre 9 et 10 mois). Il y a probablement plusieurs facteurs à cela. Il est vrai que 6 mois est assez court pour espérer voir des changements. Mais il y a aussi la temporalité des audiences qui entre en jeu. Certains juges ordonnent directement des mesures d'un an. Par ailleurs, avec le jeu de la liste d'attente, certaines mesures commencent quelques mois avant l'audience suivante, et dans ce cas, la mesure est systématiquement prolongée de 6 mois.

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	2023	% 2023	2022	2021
Placement judiciaire confié	31	100%	33	34
Placement administratif	0	0%	2	2
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	31		35	36

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES AUTORITE FINANCEUR	2023	% 2023	2022	2021
Métropole Lyon	31	100%	35	34
Département Rhône	0	0%	0	2
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	31		35	36

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES TERRITOIRE DEMANDEUR	Année N	% année N	2022	2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	3	9%	5	3
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	6	19%	3	3
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	2	6%	5	3
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	9	29%	6	14
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	3%	1	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	3	9%	7	5
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	1	3%	6	6
Territoire MDM St Fons Vénissieux	5	16%	1	1
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	1	1
Rhône T1 Beaujolais	1	3%	0	0
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	0
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	31		35	36

Ces chiffres vont dans le sens de clarification du secteur d'intervention. Les MDM Décines Meyzieu Saint Priest et MDM Irigny Givors Oullins St Genis sont les deux principaux pourvoyeurs de situations, de par leur centralité dans notre secteur d'intervention.

Des situations admises avant cette sectorisation sont encore hors secteur (1,2,4, 5 et 9^{ème}).

SITUATION SCOLAIRE AU 31/12	2023	% 2023	2022	2021
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	23	74%	26	27
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	6%	1	1
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	3%	0	0
SEGPA Collège	0	0%	2	2
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	4	12%	5	5
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	1	3%	1	1
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	31		35	36

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- **Scolarité ou formation**

BESOINS - Scolarité	2023	% année N	2022	2021
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'un AVS	4	13%	7	7
Nombre d'utilisateurs suivis en commissions éducatives	12	38%	9	6
Nombre d'utilisateurs exclus au moins une fois dans l'année	1	3%	3	1
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	2		28	
Nombre d'utilisateurs concernés par des absences ou retards scolaires répétés	7	22%	4	10

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	2023	% 2023	2022	2021
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	1	3%	0	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	1	3%	2	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	1	3%	0	1
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	0	0%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	0	0%	0	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	1	3%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	1	3%	1	3
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	1	3%	0	0

Avec un public majoritairement enfants, il est normal que ces problématiques, plutôt liées à l'adolescence, soit assez minoritaires. Pour autant, il est à noter la diversité de celles-ci, demandant à l'équipe une forte polyvalence et une nécessité de se former en permanence sur les différentes formes de problématiques.

- **Droits de visite et d'hébergement**

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	2023	% 2023	2022	2021
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	31	100%	35	36
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	0	0%	0	0
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	0	0%	0	0
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	0	0%	0	0
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	0	0%	0	0
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	0	0%	0	0
TOTAL	31		35	36

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	2023	% 2023	2022	2021
Nombre d'usagers concernés	6	19%	12	7
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0	0%	0	0
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0	0%	0	0

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS - Santé et soins médicaux	Année N	% année N	2022	2021
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	7	16%	10	9
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	7	16%	5	13
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	46		-	-
<i>Dont généralistes</i>	8		-	-
<i>Dont spécialistes</i>	34		-	-
<i>Dont psychologues</i>	4		-	-
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	1	2%	1	6

Evaluation annuelle des projets personnalisés

EVALUATION ANNUELLE DES PROJETS PERSONNALISES (hors admissions de fin d'année)	2023	2022	2021
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	3	9	2
Quelques critères minoritaires satisfaits	5	10	5
Critères globalement satisfaits	6	5	5
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	15	11	7
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	2	1	2
TOTAL	31	35	21

Ces chiffres sont conformes avec les retours des questionnaires de satisfaction, avec une majorité de parents et d'enfants considérant que leur situation a évolué positivement.

3.3 Usagers sortis

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	2023	2022	2021
Nombre d'usagers sortis dans l'année	22	18	16

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	2023	% 2023	2022	2021
Moins de 3 mois	1	5%	1	0
4 à 12 mois	10	45%	9	7
1 à 3 ans	11	50%	2	11
Plus de 3 ans	0	0%	0	0
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	0,96		0,72	1,06

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	2022	2021
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	19	83%	13	15
Fin de mesure - Majorité	0	6%	0	1
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0	2
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	1	5%	2	2
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	0
Déménagement et autres	2	9%	2	1
TOTAL	22		15	18

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	2023	% 2023	2022	2021
Chez les parents sans SAEE	18	81%	13	1
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	0
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	5%	2	2
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	1	5%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	0	0%	0	2
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	2	2
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	2	10%	0	0
TOTAL	22		15	18

Dans une grande majorité, le service est bien conforme aux attentes d'une alternative au placement, qui dans les faits évite un placement à la sortie de la mesure.

SITUATION SCOLAIRE A LA SORTIE	Année N	% année N	2022	2021
Age pré-scolaire	7	31%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	11	50%	13	12
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	9%	1	1
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	0	0%	0	2
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	1	5%	0	1
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	1	5%	0	1
Autres	0	0%	1	1
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	22		15	18

3B. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

PLATEFORME PETITE ENFANCE

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	2023	2022	2021	Evolution 23/21
Admissions réalisées	6	5	3	200%
Admissions non réalisées	1	7	8	-125%
Dont refus du service	0	3	2	-
Admissions en cours de traitement	5	3	1	500%
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	12	18	12	-%

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des demandes	1,3	1,6	2,3
Pourcentage de filles dans les demandes	43%	60%	33%

Même si les chiffres sont à manipuler avec précaution étant la faible jauge du nombre d'enfants (4 places en petite enfance), il semble y avoir un rajeunissement des demandes. Cela peut éventuellement s'expliquer par un plus grand nombre de mesure en amont d'un placement (les placements en petite enfance durant souvent un an, cela peut expliquer le plus grand âge lors des années précédentes).

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION AUTORITE FINANCEUR	2023	% 2023	2022	2021
Métropole Lyon	12	100%	17	7
Département Rhône	-	-	1	0
PJJ	-	-	0	0
Autre Département	-	-	0	0
TOTAL	12		18	7

PROVENANCE DES ADMISSIONS TERRITOIRE DEMANDEUR	2023	2023	2022	2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	3	-
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	-
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	3	48%	3	-
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	-
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	-
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	15%	5	-
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	3	-
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	2	32%	1	-
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	2	-
Territoire MDM St Fons Vénissieux	1	15%	0	-
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	-
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	-
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	-
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	-
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	-
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	1	-
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	-
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	-
Métropole Méomie	0	0%	0	-
TOTAL	7		18	0

Le nombre de demande assez bas peut nous indiquer que les MDM ne connaissent pas toute l'existence d'une plateforme petite enfance en placement à domicile. En effet, la plateforme est relativement récente. Par ailleurs, dans les situations de petite enfance, les travailleurs sociaux n'imaginent pas forcément une mesure de milieu ouvert en cas d'inquiétudes pour les tout-petits.

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	2023	%2023	2022	2021
Placement judiciaire confié	6	85%	18	7
Placement administratif	0	0%	0	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	1	15%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	7		18	7

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	2023	% 2023	2022	2021
Chez les parents sans SAEE	7	100%	11	4
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	0
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	0	0%	1	1
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	6	2
TOTAL	7		18	7

SITUATION SCOLAIRE A L'ADMISSION	2023	% 2023	2022	2021
Age pré-scolaire	7	100%	16	4
Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	2	3
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	7		18	7

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	2023	2022	2021	Evolution 23/21
Pas de place	0	2	0	-
Non adhésion du jeune	0	0	0	-
Non adhésion de la famille	0	0	2	-
En limite d'âge à l'admission	0	3	0	
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0	-
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	0	1	0	-
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0	0	-
Autres	1	3	0	-
TOTAL REFUS D'ADMISSION	1	6	2	-50%

3.1.3. Usagers admis

AGE DES USAGERS ACCOMPAGNES	2023	2022	2021	Evolution 23/21
Moins de 3 ans	7	4	6	-
3 - 6 ans	0	1	0	-
6 - 10 ans	0	0	0	-
10 - 14 ans	0	0	0	-
14 - 16 ans	0	0	0	-
16 - 18 ans	0	0	0	-
Plus de 18 ans	0	0	0	-
TOTAL	7	5	6	-

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	1,3	1,2	2,4
Pourcentage de filles dans les accompagnements	50%	56%	100%

Contrairement à l'enfance, où il y a deux tiers de garçons pour un tiers de filles, la proportion garçon/ fille semble être très variable, surtout ramené au petit nombre des places (4).

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	2023	%2023N	2022	2021
Placement judiciaire confié	7	100%	4	3
Placement administratif	0	0%	1	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	7		5	3

Origine géographique

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES AUTORITE FINANCEUR	2023	% 2023	2022	2021
Métropole Lyon	7	100%	5	3
Département Rhône	0	0%	0	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	7		5	3

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES TERRITOIRE DEMANDEUR	2023	% 2023	2022	2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	1	-
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	-
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	3	43%	1	-
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	1
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	1
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	15%	1	-
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	-
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	2	27%	2	1
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	-
Territoire MDM St Fons Vénissieux	1	15%	0	-
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	-
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	-
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	-
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	-
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	-
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	-
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	-
Métropole Méomie	0	0%	0	-
TOTAL	7		5	3

Si la plateforme a vocation d'intervenir sur toute la métropole, dans les faits, hors mis quelques MDM de Lyon intramuros, c'est essentiellement des demandes qui viennent du sud de la Métropole.

Scolarité / Formation professionnelle

SITUATION SCOLAIRE AU 31/12	2023	% 2023 N	2022	2021
Age pré-scolaire	7	100%	5	3
Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	7		5	3

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

AGE DES USAGERS ADMIS	2023	2022	2021	Evolution 23/21
Moins de 3 ans	12	15	9	33%
3 - 6 ans	0	3	0	-
6 - 10 ans	0	0	0	-
10 - 14 ans	0	0	0	-
14 - 16 ans	0	0	0	-
16 - 18 ans	0	0	0	-
18-21 ans	0	0	0	-
TOTAL DES ADMISSIONS	12	18	9	33%

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ADMIS	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des admissions	1,4	2,2	1,6
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie (en années)	0,6	0,9	0,41
Pourcentage de filles dans les admissions	42%	69%	50%

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	2023	% 2023	2022	2021
Placement judiciaire confié	12	100%	18	7
Placement administratif	0	0%	0	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	12		18	7

PROVENANCE DES ADMISSIONS AUTORITE FINANCEUR	2023	% 2023	2022	2021
Métropole Lyon	12	100 %	3	6
Département Rhône	0	0%	0	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	12		3	6

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION TERRITOIRE DEMANDEUR	2023	% 2023	2022	2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	3	-
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	-
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	5	42%	3	-
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	%	0	-
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	%	0	-
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	2	17%	5	-
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	-
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	4	33%	3	-
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	%	1	-
Territoire MDM St Fons Vénissieux	1	8%	2	-
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	-
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	-
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	-
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	-
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	-
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	1	-
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	-
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	-
Métropole Méomie	0	0%	0	-
TOTAL	12		18	0

SITUATION SCOLAIRE AU MOMENT DE LA DEMANDE	2023	% 2023	2022	2021
Age pré-scolaire	12	100%	16	4
Maternelle - Primaire - Collège		%	2	3
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	12		18	7

Droits de visite et d'hébergement

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	2023	% 2023	2022	2021
Nombre d'usagers concernés	3	25%	2	5
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0	0%	0	0
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0	0%	0	0

Santé et soins médicaux

BESOINS - Santé et soins médicaux	2023	% 2023	2022	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	0	-%	0	1
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	0	-%	0	1
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	3		8	7
<i>Dont généralistes</i>	1		3	3
<i>Dont spécialistes</i>	1		3	2
<i>Dont psychologues</i>	1		2	2
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	0	0%	0	0

Evaluation annuelle des projets personnalisés

EVALUATION ANNUELLE DES PROJETS PERSONNALISES (hors admissions de fin d'année)	2023	2022	2021
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	2	1	0
Quelques critères minoritaires satisfaits	1	0	1
Critères globalement satisfaits	0	4	4
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	5	3	3
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	0	0	0
TOTAL	8	8	8

3.3 Usagers sortis

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	2023	2022	2021
Nombre d'usagers sortis dans l'année	8	5	5

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	2023	% 2023	2022	2021
Moins de 3 mois	1	8%	1	0
4 à 12 mois	3	25%	3	3
1 à 3 ans	1	8%	1	2
Plus de 3 ans	3	25%	0	0
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	0,56		1,25	1,25

La durée initiale de 6 mois est beaucoup plus tenue qu'en enfance. Cela peut paraître paradoxal alors que la notion d'inquiétude est souvent exacerbée en petite enfance. Dans le cas de sortie de placement, l'envie des parents de récupérer leur enfant contribue peut-être à une motivation pour satisfaire rapidement les attendus du magistrat, et « rattraper le temps perdu » en quelques sortes ;

Cela est aussi à mettre en perspective avec des arrêts de mesure conduisant à un placement dans deux situations, ce qui a contribué à faire baisser la durée de prise en charge.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	2022	2021
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	5	63%	5	5
Fin de mesure - Majorité	0	0%	0	0
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0	0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	2	25%	0	0
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	0
Déménagement et autres	1	13%	0	0
TOTAL	8		5	5

4. Locaux et moyens matériels

Locaux

Si à ce jour les locaux sont à peu près fonctionnels, et au-delà de la nostalgie de la « villa » chemin de la Mouche, le principal défaut de ce lieu est une difficulté d'accès en transport en commun.

Nous recherchons un lieu qui soit plus accessible en transport en commun et qui puisse permettre d'aménager des espaces adaptés à l'accueil de parents et de tout petits en simultané, ce qui est compliqué à ce jour.

Matériel :

Le service dispose de véhicules en nombre suffisant, et en bon état. Un vélo électrique est aussi à disposition, même si l'éloignement géographique des situations rend compliqué les déplacements à vélo.

Chaque éducateur dispose d'un téléphone professionnel et d'un ordinateur. Cependant, il n'y a pas d'ordinateur supplémentaire pour l'accueil d'un stagiaire.

L'équipe utilise désormais le logiciel NEMO pour le dossier unique de l'utilisateur et le cahier de liaison et d'observation, ainsi que l'agenda. Chaque professionnel dispose d'un accès. Les comptes rendus des Visites à Domicile y sont consignés, et peuvent être consultés depuis chaque ordinateur par les professionnels de l'équipe.

5. Perspectives 2024

L'année 2024 sera l'occasion de réécrire le projet de service 2024-2029. Cela coïncide avec l'arrivée de Mme Nathalie Bruyère en qualité de directrice de pôle, et de celle de Jean Dominique Bittel en qualité de directeur de secteur.

Au-delà d'un exercice administratif statutaire, la volonté de cette nouvelle équipe de cadres est de mobiliser l'intelligence collective, et d'y associer le plus possible l'équipe et les membres des familles. L'enjeu est bien que le document fasse sens et référence pour tous les acteurs, et soit utilisé au quotidien comme une colonne vertébrale des accompagnements. Il s'agit aussi de toujours chercher à mieux s'adapter aux problématiques rencontrées au sein des familles.

L'approche globale et pluridisciplinaire étant centrale dans l'ADN du placement à domicile, il sera important de continuer ce travail de veille et de perfectionnement. Des partenariats, par exemple avec le champ du handicap et de l'inclusion, pourront soutenir l'accompagnement de situations combinant protection de l'enfance et handicap. En interne d'Acolea, il s'agira de faire vivre une culture commune à l'échelle des différents SAEE, qui n'est pas chose facile. Les démarches de rencontres croisées avec le Nord et le Sud seront poursuivies, ainsi que plus largement avec l'ensemble des SAEE. Le projet de formation partagée entre différents services devrait aussi permettre d'aller dans ce sens.

Cette temporalité de réécriture du projet de service sera aussi l'occasion de faire un bilan d'étape du projet de plateforme petite enfance. En effet, de nombreuses questions se posent, liées à la petite taille de l'équipe (une EJE à temps plein et une Auxiliaire de Puériculture à 80%), aux difficultés de trouver des lieux de mise à l'abri autres que la pouponnière de l'IDEF, aux ressources à développer en termes de lieux de répit pour les parents.